



N°212 décembre 2020

Gravelines MAG



ÉVÉNEMENT

CETTE ANNÉE, POUR NOËL
METTONS TOUS EN LUMIÈRE
NOS COMMERCES !





> ACTUS

ÉCONOMIE / CRISE SANITAIRE : LA VILLE SE TIENT AUX CÔTÉS DE SES ARTISANS, COMMERCANTS ET ENTREPRENEURS	4-5
ÉCONOMIE / CRISE SANITAIRE : POUR VOS ACHATS, PENSEZ LOCAL !	6-7
TRANSPORT / TOUS À VÉLO !	8-9
NOËL / NOËL S'INSTALLE EN VILLE	10-11
GRAVELINES C'EST SPORT /	12
ASSO / A LA QUÊTE DE NOS ORIGINES AVEC GÉNÉALOGIE ASSOCIATION GRAVELINES	13
CULTURE / GRAVELINES, L'INVINCIBLE ARMADA	14
ANNIVERSAIRE / OEIL DANS LE RÉTRO, LE GÉNÉRAL DE GAULLE EST PASSÉ PAR GRAVELINES	15
TRAVAUX /	16-17
PORTRAITS DE GRAVELINOIS /	18
SPORT / EXERCICES DE RENFORCEMENT ET RESPIRATION	19
COVID / CONFINEMENT VOTRE VILLE RESTE MOBILISÉE !	20
RECETTE / A TABLE ! LE COIN RECETTE	27

> TRIBUNES

> EN BREF

/ ÉTAT CIVIL	22
/ BON APPÉTIT LES PETITS	23

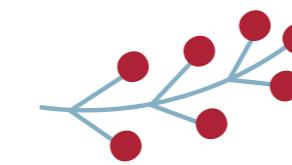
> CONSEIL MUNICIPAL

> COMMERCES

Les événements et certaines informations publiés dans ce magazine sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte lié au Covid 19



Restez connectés avec la ville de Gravelines



« JE COMpte SUR LA PARTICIPATION DES GRAVELINOISES ET GRAVELINOIS AU DISPOSITIF "POUR VOS ACHATS, PENSEZ LOCAL" POUR LEURS ACHATS DE FIN D'ANNÉE »

UN MOIS DE DÉCEMBRE, PAS COMME LES AUTRES...

Bertrand Ringot
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



Le monde scientifique avait envisagé une seconde vague, mais on ne s'attendait pas à ce qu'elle soit si rapide et amplifiée par rapport à la première.

Effectivement, chacun a été durement éprouvé par le premier confinement, et pour certains par le départ si brutal d'un proche ou d'un ami. **Nous avons tenté de relever la tête durant la saison estivale**, en mettant tout en œuvre pour **continuer à faire respecter les gestes barrières**. Je tiens d'ailleurs à **saluer l'implication de tous les acteurs qui y ont participé, les agents municipaux, les associations, les commerçants et artisans**. Mais cette seconde vague était inévitable, et nous ne devons surtout pas regretter tous ces efforts menés depuis mars dernier.

épreuve pour nos commerçants et artisans. Il faut absolument les soutenir et je **compte sur la participation** des Gravelinoises et Gravelinois **au dispositif pour vos achats, Pensez local** (détailé dans un document envoyé dans tous les foyers) pour leurs achats de fin d'année. **C'est essentiel de les préserver !**

Pour autant la vie continue, certes d'une autre manière, mais des projets continuent d'aboutir.

Effectivement, dans ce numéro, vous pouvez prendre connaissance **du plan vélo qui est un dispositif très utile pour vos petits trajets. Une cartographie des sentiers accessibles** en vélo est détaillée dans ce magazine. Je pense que c'est une opportunité pour les balades en famille en ces week-ends confinés. C'est vrai, la vie continue et, **dans chaque foyer, l'esprit de Noël est déjà présent**. Nous ferons **tout ce qui est en notre pouvoir pour offrir aux petits et grands un moment magique et féérique**, ici à Gravelines.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en pleine santé et en toute sécurité avant tout. A très bientôt.

Pray soin de vous !
Votre Maire

Gravelines Magazine

Mensuel d'Information gratuit, édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ringot

Responsable de la rédaction : Claudine Barbier

Rédaction, Réalisation : Direction de la Communication, Pascaline Duban Mahieux

Photographies : Direction de la Communication

Olivier Soury

Karine Descamps

Guillaume Agez

Dépôt légal : 2^e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285

Imprimerie Pacaud
Coudkerque-Branche
03 28 64 26 84

Certifiée Imprim'Vért

Imprimé sur papier recyclé.



Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Mise en place par la municipalité lors du premier confinement au printemps dernier, la cellule d'aide aux entreprises a été réactivée. Objectif : soutenir et aider les commerçants, artisans et entrepreneurs gravelinois face au deuxième reconfinement.



Soutenons nos commerces de proximité !



CRISE SANITAIRE : LA VILLE SE TIENT AUX CÔTÉS DE SES ARTISANS, COMMERCANTS ET ENTREPRENEURS



Laurie Verstraet, adjointe au Maire en charge de l'artisanat, du commerce, de l'auto-entrepreneuriat et des professions libérales hors secteur médical

Soutenons nos commerces de proximité !



« Il y a deux différences par rapport au premier confinement », commente Laurie Verstraet, adjointe au Maire en charge de l'artisanat, du commerce, de l'auto-entrepreneuriat et des professions libérales (hors secteur médical). « D'abord, cette fois, nous ne sommes pas pris de court. Nous avons l'expérience du confinement du printemps. Ce qui avait été mis en place à l'époque par la municipalité a donc pu être réactivé immédiatement. Ensuite, ce nouveau confinement est différent. Nous avons donc moins de fermetures administratives de commerces à déplorer, même si, bien-sûr, elles sont toujours trop nombreuses. Certains qui avaient dû baisser le rideau complètement au printemps peuvent cette fois continuer à travailler à minima grâce au click and collect ».

En mars, lorsque l'annonce du premier confinement est tombée, « nous étions un peu dans la sidération devant une situation complètement inédite », ajoute Laurie Verstraet. « Devant l'inquiétude légitime des commerçants, artisans et entrepreneurs, la municipalité a très vite décidé d'ouvrir une cellule d'aide et de veille économique, au sein de la Maison du commerce et de l'artisanat, en collaboration avec la CCI Littoral Hauts-de-France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord et la Communauté urbaine de Dunkerque. Il était important que nous travaillions ensemble pour pouvoir répondre le plus efficacement

possible aux nombreuses questions qui nous étaient posées et pouvoir, le cas échéant, renvoyer les personnes vers les dispositifs d'aide dont elles pouvaient bénéficier, soit de la part de l'Etat, soit grâce à des initiatives locales. La cellule d'aide a reçu énormément d'appels de commerçants, d'artisans, de restaurateurs, d'auto-entrepreneurs qui étaient complètement désespérés et a su faire preuve d'une indispensable écoute ». Même si le confinement se poursuit jusqu'au 15 décembre « cela a été un soulagement pour de nombreux commerces d'apprendre que la réouverture est possible dès le 28 novembre. Mais nous pensons à ceux qui gardent le volet baissé comme les bars et les restaurants. »

Avec l'entrée en vigueur du deuxième confinement le 30 octobre dernier, la cellule d'aide et de veille économique a été réactivée immédiatement. L'équipe de la Maison du commerce et de l'artisanat s'est employée à appeler un par un tous les commerçants, artisans et entrepreneurs de Gravelines pour faire un point sur leur situation et les orienter vers les aides qui ont été réactivées. La Communauté urbaine, par exemple, a décidé la mise en place d'un fonds de secours de 200 000 euros pour les cafetiers, restaurateurs, discothèques et salles de sport, pour les entreprises ayant subi une baisse de chiffre d'affaires comprises entre 30 et 50 % en octobre 2020,

sous la forme d'une subvention d'un montant de 1 500 euros maximum. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat restent à l'écoute des chefs d'entreprise en présentiel ou par téléphone (09 72 72 72 07) pour les orienter suivant leurs difficultés (trésorerie, étalement des remboursements de prêts...) et met en place un accompagnement des entreprises pour les aider à finaliser leurs offres en click and collect. Enfin, la CCI Littoral Hauts-de-France poursuit ses activités pour toutes les démarches de création et de formalisa-

tés d'entreprises et met en place un numéro spécial (03 59 750 100) et une adresse mail (covid19@littoralhauts-de-france.cci.fr) pour toutes questions relatives à la crise sanitaire. Par ailleurs, la Chambre consulaire se tient aux côtés des commerçants pour les aider à mettre en place un service de click and collect.

De son côté, la municipalité a mis en place une grande campagne de communication via les réseaux sociaux et les boîtes aux lettres pour tenir infor-

més les habitants des commerces ouverts, fermés ou bien fonctionnant en click and collect et livraison. Via le slogan, pour vos achats, pensez local, elle invite également chacun à privilégier, dans la mesure du possible, les commerces locaux pour leurs achats de première nécessité. ■

+ d'infos

Maison du Commerce et de l'Artisanat
03 28 23 81 48



DES MESURES DE SOUTIEN FORTES AU MONDE ÉCONOMIQUE GRAVELINOIS

Depuis le début de la crise sanitaire, la municipalité se tient aux côtés des commerçants, artisans et entrepreneurs par le biais de nombreuses actions, en plus de la cellule de veille économique.

- Pour relancer la consommation, une enveloppe de 42 000 euros a ainsi été attribuée au public senior sous forme de bons d'achats à effectuer dans les commerces de la ville.
- Les entreprises installées dans des locaux dont la ville est propriétaire se sont vus octroyées un report de loyer.
- Une campagne de communication/ publicité/ presse pour les commerces/ artisans ouverts a été mise en place à chaque confinement pour inciter la population à consommer davantage dans le commerce local.

- Dans le cadre du partenariat engagé depuis 2019 avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Nord, des formations seront prochainement proposées pour accompagner les artisans et les commerçants-artisans vers le e-commerce, élément indispensable en cas de confinement pour poursuivre leurs activités, mais aussi pour mieux appréhender la commande publique et leur permettre de répondre plus facilement aux appels d'offres afin d'augmenter leur volant de clientèle.
- L'occupation du domaine public par des terrasses pour les cafetiers et les restaurateurs n'a pas été facturée, de même que le droit de place sur les marchés pour les commerçants gravelinois.
- Des kits sanitaire : masques, affichettes... ont été distribués dans tous les commerces et entreprises.



CRISE SANITAIRE : POUR VOS ACHATS, PENSEZ LOCAL !

Avec la mise en place du confinement le 30 octobre dernier, les commerces dits de première nécessité ont pu rester ouverts. Suite aux annonces du Président de la République le 24 novembre, les autres commerces ont pu rouvrir dès le 28 novembre. Cependant les bars et restaurants sont encore fermés et beaucoup d'entre eux continuent leurs activités en click and collect ou en assurant des livraisons. Soutenons nos commerçants et artisans en privilégiant l'achat local !

Pendant près d'un mois, ce sont 119 commerçants, artisans et auto-entrepreneurs (services, alimentation, tabac, alimentation, hôtellerie...) qui sont restés ouverts pour vous accueillir ou à votre disposition pour vous livrer à leurs horaires habituels. **47 enseignes ont été fermées administrativement jusqu'au 28 novembre.** Pendant cette période, une grande majorité d'entre elles a mis en place un **service de click and collect via internet, ou de commandes par**

téléphone avec retrait au magasin ou bien encore en livraison.

Depuis le **samedi 28 novembre**, une stratégie gouvernementale d'**allègement du confinement** a permis aux **commerces de rouvrir**. Cependant, cette réouverture ne concerne **pas les restaurants, les clubs de sport et de fitness ou encore les discothèques**.

La plupart des **restaurants gravelinois** proposent, comme depuis le début du confinement un **service de**

plats à emporter sur commande. Malgré la levée du confinement prévue à partir du 15 décembre, la **réouverture des restaurants** serait prévue à partir du **20 janvier 2021** si les objectifs sanitaires du pays sont atteints (moins de 5 000 nouveaux cas de contaminations au virus COVID 19 par jour). Pour **plus d'informations**, nous vous invitons à consulter les **réseaux sociaux de la Ville de Gravelines** et le site internet www.ville-gravelines.fr

Séjourner à Gravelines.fr et Gravelines my business solidaires des commerçants gravelinois

Le blog sejourner-Gravelines.fr et sa page Facebook **Séjourner à Gravelines**, qui fait la promotion de Gravelines et de ses sites touristiques, a décidé d'ajouter une **rubrique click and collect** pendant le confinement. Vous y retrouverez la **liste des restaurateurs** qui proposent ce service ainsi

que les modalités de commandes et de retrait. N'hésitez pas à consulter ce blog !

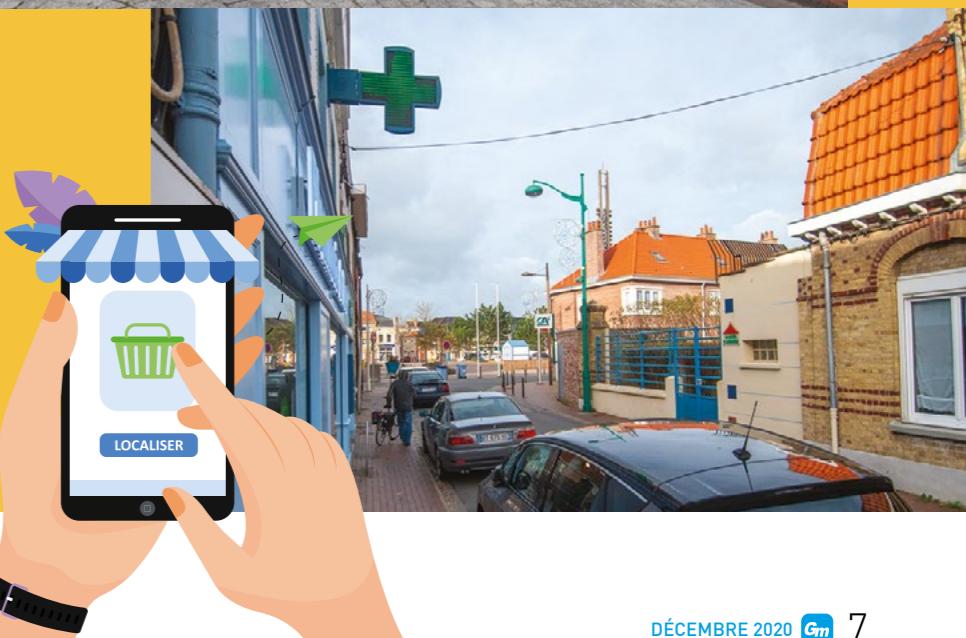
Sur la page Facebook **Gravelines My Business**, retrouvez également toutes les **informations utiles sur vos commerces** préférés de proximité !

Sur la page Facebook **Ville de Gravelines** sont également diffusés des petits **reportages sur des enseignes**



Bertrand Ringot, Maire de Gravelines

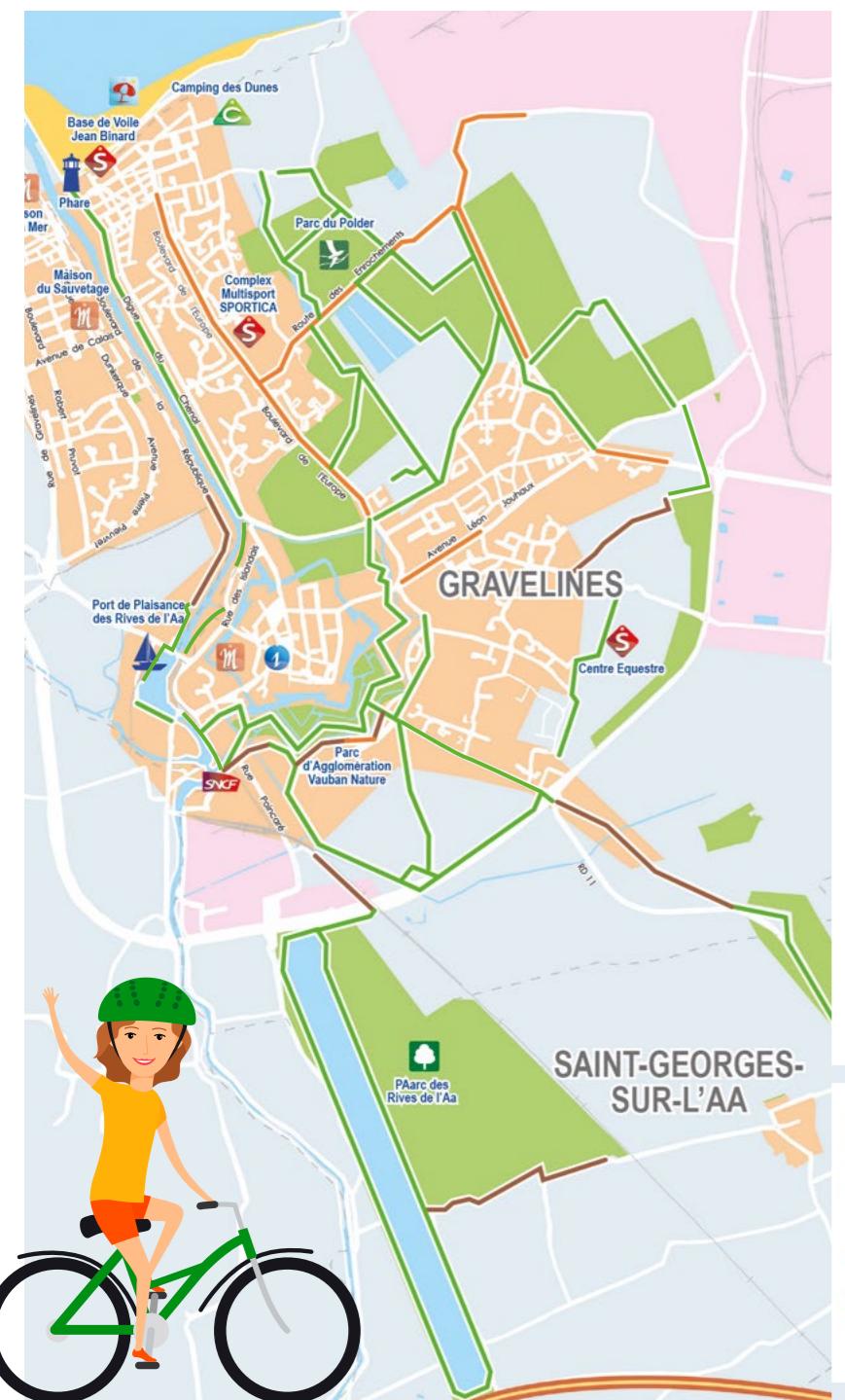
Depuis le 30 octobre, nous vivons un deuxième confinement qui impacte une nouvelle fois fortement notre économie locale. La municipalité est, plus que jamais, aux côtés de ses commerçants, ses artisans et ses entrepreneurs pour les accompagner en ces temps compliqués et pour les aider à passer le cap au mieux. Je veux saluer ici leur courage et leur volonté d'avancer malgré tout que je constate sur le terrain tous les jours à travers leurs nombreuses initiatives. Cette fois, nous ne sommes plus dans la surprise de la première fois. Nous avons beaucoup appris et sommes d'autant plus prêts pour réactiver et même amplifier l'ensemble des dispositifs qui avaient été mis en place au printemps, en partenariat avec la CCI Littoral Hauts-de-France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Communauté urbaine, que je souhaite remercier pour leur réelle implication. Toute l'équipe de notre Maison du commerce et de l'artisanat est disponible pour répondre aux questions des commerçants, artisans et entrepreneurs et les guider vers les dispositifs les plus en phase avec leur situation et les renseigner sur les directives ministérielles suivant l'évolution de la crise sanitaire. Le service a d'ailleurs été complètement revu pour que les collaborateurs puissent travailler dans le respect des règles sanitaires strictes tout en étant mobilisé à 100 %. Je ne peux qu'inciter chacun d'entre vous à aider notre économie en consommant local ».



Le vélo, alternative pertinente à la voiture pour les petits trajets, tend à se développer sur notre territoire. Nous vous proposons de découvrir les voies aménagées pour le vélo à Gravelines pour pratiquer vos trajets quotidiens autrement.



TOUS À VÉLO !



La ville de Gravelines souhaite développer au maximum les déplacements doux et participe pour cela à *Ville à vélo*, un projet mis en place par la Communauté urbaine de Dunkerque. Ce projet vise à aider et convaincre toujours plus de citoyens à pratiquer le vélo. **La ville de Gravelines, dans son plan vélo travaille en priorité sur l'aménagement cyclable, le renforcement du stationnement vélo et le jalonnement des itinéraires cyclables.**

Où stationner votre vélo à Gravelines?

Gravelines possède de nombreux chemins adaptés pour les vélos. Une démarche d'aménagement des lieux publics a été lancée avec notamment l'installation de parkings à vélo comme rue du Pont de Pierre, rue des Islandais et non loin du Cap Compas. Il existe de plus en plus de possibilités pour stationner votre vélo : **on retrouve 194 portes-vélos dans toute la ville.** D'autres équipements sont encore à venir afin de faciliter l'utilisation de vos deux roues au quotidien.

Au niveau de la gare, on trouve un **abri à vélos sécurisé, gratuit et accessible 24h/24h** depuis 2019. Afin de garantir la sécurité du stationnement, une inscription gratuite est nécessaire (www.dkbus.com) D'autres abris sécurisés seront mis en place dans la ville.

Plus d'informations à venir, dans votre magazine, sur les futures infrastructures vélos, dans votre commune.

- Zone urbaine
- Zone d'activité
- Piste
- Voie verte
- Voie à faible trafic



Des nouveaux aménagements pour les cyclistes

La Ville travaille à un plan de déplacement sécurisé, qui desservira les grands axes de la ville. Des travaux ont eu lieu afin de poursuivre les aménagements. C'est le cas notamment au Pont de Pierre (entre le château d'eau et la DREAL) avec la création d'une piste cyclable permettant de relier la future zone commerciale. Le giratoire situé au bout de cet axe (RD11 et RD601) a lui aussi été aménagé par le Conseil départemental. Le second bassin du PAarc des Rives de l'Aa intègre également plusieurs kilomètres de pistes. Un développement des zones 30 est prévu dans le programme *ville apaisée*. L'objectif est d'homogénéiser les allures dans les secteurs où il n'est pas possible de créer des aménagements.

Les voies vertes

Dans le cadre des aménagements de voies vertes par la Communauté urbaine de Dunkerque, plusieurs travaux ont été réalisés cette année : le giratoire du Pont de Pierre, le chemin des fortifications, le quai de la Batellerie et le Quai Ouest.



Quelques règles pour rouler en sécurité

Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers, en ville et hors agglomération.

Soyez toujours prudent. Anticipez votre changement de direction et signalez votre intention en tendant le bras du côté où vous voulez tourner. En ville, circulez sur le côté droit de la chaussée, mais à environ 1 mètre du trottoir et des autres véhicules. Utilisez, lorsqu'ils existent, les bandes ou pistes cyclables et les doubles sens cyclables. Il est interdit de circuler sur les trottoirs (seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés).

Quelques panneaux de signalisation à connaître !



Piste cyclable : voie exclusivement réservée aux cyclistes et séparée de la chaussée. Il existe également des bandes cyclables, exclusivement réservée aux cycles.



Voie Verte : voie séparée de la chaussée générale mais ouverte aussi bien aux cyclistes qu'aux piétons.



Double sens cyclable : Vous avez déjà vu dans votre ville ces panneaux : voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des vélos.



Une signalisation à chaque entrée de rue indique aux usagers les règles en vigueur. Un pictogramme vélo au sol complète les panneaux à chaque fois que cela est possible. La vigilance et la courtoisie sont de rigueur afin de permettre la bonne circulation de tous les usagers de la route.

Prêt pour l'aventure mais en toute sécurité !

On n'oublie pas l'équipement obligatoire à vélo :

- Casque homologué obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans,
- 2 freins, avant et arrière,
- 2 feux, avant et arrière,
- 1 avertisseur sonore,
- Catadioptrès sur les côtés et sur les pédales

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe une aide pour l'acquisition d'un vélo

Afin d'inciter les habitants de l'agglomération à se déplacer à vélo, la CUD propose une aide à l'achat d'un vélo neuf jusqu'au 31 décembre 2020. Modalités et dossier complet sur www.communauté-urbaine-dunkerque.fr





Noël s'installe en ville



Le chiffre :
2 030 colis
distribués

La ville prend soin de ses séniors pendant la période de Noël...
Comme chaque année à cette période, la municipalité organise pour tous les séniors de plus de 65 ans et personnes en situation de handicap, la préparation du colis des aînés. La distribution a eu lieu la dernière semaine de novembre.

Malgré cette période de confinement et de crise sanitaire, la ville n'oublie pas ses séniors et conserve la tradition du colis offert aux aînés. Pour que nos doyens restent en sécurité, cette année exceptionnellement, les colis de Noël ont été livrés à domicile du mardi 24 au samedi 28 novembre. Pour cette action, de la préparation à la distribution, 14 agents et 22 élus ont été mobilisés. En plus de leur colis, les séniors ont également eu, vu le contexte, du gel hydro-alcoolique, deux masques et dix attestations de déplacement dérogatoire. ■



Noël Culturel

Contes, lectures, concerts, balade à la lanterne pour petits et grands.

Au vu de la date de rédaction du magazine et des dernières décisions gouvernementales sur le monde du spectacle à partir du 15 décembre, nous vous conseillons de contacter directement le service Culture pour connaître la programmation de Noël.

+ d'infos
Service culture - 03 28 24 85 65



Le Noël des Commerces

Les commerces fidèles à la tradition, se parent de décos de fête. De nombreux sapins seront installés par les services de la ville devant les vitrines des commerçants. N'hésitez pas à pousser la porte de vos magasins et soutenez nos commerces à cette occasion.

+ d'infos

Maison du Commerce et de l'Artisanat
03 28 23 81 48

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, la ville s'illumine

Compte-tenu des annonces du Président de la République de ce mardi 24 novembre 2020, la Ville de Gravelines doit se résoudre à annuler son traditionnel Marché de Noël. La ville est mise en lumière et nous pourrons découvrir de nombreuses décos inédites dans notre ville fortifiée et dans ses hameaux !

Chaque année, la ville de Gravelines est décorée de milliers de lumières à l'approche des fêtes de fin d'année. En 2020, la féerie de noël sera bien présente dans plusieurs endroits de la ville grâce aux mises en scènes lumineuses.

Vous pourrez découvrir, cette année, un

parcours lumineux et verdoyant pour mettre en valeur notre patrimoine, nos places et nos rues.

De nombreux sapins et décors dorés, installés par les agents du service Parcs et Jardins, orneront toute la ville (avenue Léon Jouhaux, à la Porte aux Boules, place Albert Denvers, rue des marronniers, boulevard Salomé, place de l'Esplanade, boulevard de l'Europe, place Calmette, rond-point du Pont de Pierre...). Ouvrez l'œil, vous pourrez peut-être apercevoir dans la ville le traineau avec ses rennes et un petit village de lutins. ■

Le saviez-vous ?
L'ensemble des illuminations est en led (éclairage à faible consommation d'électricité) depuis de nombreuses années.

Quelques chiffres :
400 sapins de Noël installés dans la ville
Décos lumineuses avec 200 motifs différents

Plus de 12 km de guirlandes.
Rien que pour la calèche, il faut 1.5 km de guirlande !



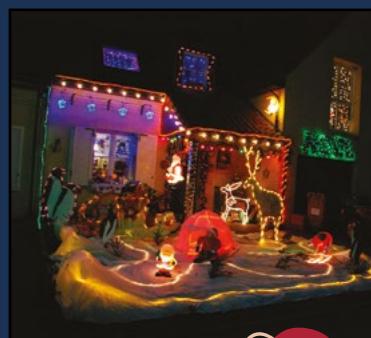
Du côté des installations...

A partir de début novembre, les agents municipaux travaillent à l'installation des décos. Quatre agents des Ateliers Municipaux installent l'intégralité des illuminations, sur trois semaines, en plus de leurs missions habituelles.



Les Gravelinois ont du talent !

Chaque année, à la nuit tombée, plusieurs foyers se parent de leurs plus beaux atouts lumineux et débordent de créativité : père noël, bonhomme de neige, lutins, animaux nordiques... Avis aux instagrammeurs ! N'hésitez pas à prendre vos façades de maisons, appartements ou jardins en photo avec vos créations lumineuses de Noël. Postez-les sur Instagram avec #GravelinesNoel2020. Nous partagerons les plus belles illuminations sur la page @_Gravelines.



+ d'infos

Les Service Techniques - 03 28 23 59 01

› Tennis : 44^e Open Circuit National des Grands Tournois

Des numérotés français sur les courts gravelinois

Le CNGT de Gravelines a accueilli 350 compétiteurs au complexe du Polder. L'événement, commencé le 16 septembre, s'est terminé le 18 octobre.

Le succès était au rendez-vous pour ce tournoi homologué Fédération Française de tennis avec 30 joueurs supplémentaires par rapport à 2019 et surtout la présence de 16 joueurs numérotés français ! Une dizaine de

bénévoles se sont mobilisés sur 4 semaines pour permettre à tous de réaliser le tournoi dans le respect du protocole mis en place face à la crise sanitaire.

La finale messieurs, a vu Jules Marie (n°48) l'emporter face à Julien Obry (n°94). Pour les dames, Irina Ramialison (n°16) s'est imposée face à Gaëlle Desperrier (n°21).



+ d'infos
USG Gravelines Tennis
<http://usg-gravelines-tennis.fr>

GRAVELINES C'EST SPORT !



› Aviron

Sept médaillés pour Gravelines US Aviron !

déplacement. Bravo à **Gauthier Lot** et à **Corentin Deroo** ! Le duo remporte la médaille de **bronze** dans la **catégorie deux rameurs en pointe sans barreur homme J16**.

Aux championnats de France d'Aviron de mer, les Gravelinois sont également présents en nombre. A noter la **performance en SH4x+** du club gravelinois qui remporte l'**or** ! L'équipe composé d'Adrien Decriem, Frédéric Loorius, Xavier Morelle, Adrien Fournier barré par Julie Silly, s'empare du titre avec plus de 30 secondes d'avance !



+ d'infos
Gravelines Union Sportive aviron
03 28 23 36 03
<http://www.gravelinesusaviron.com>

› Championnats de France Open skiff

Un gravelinois médaillé

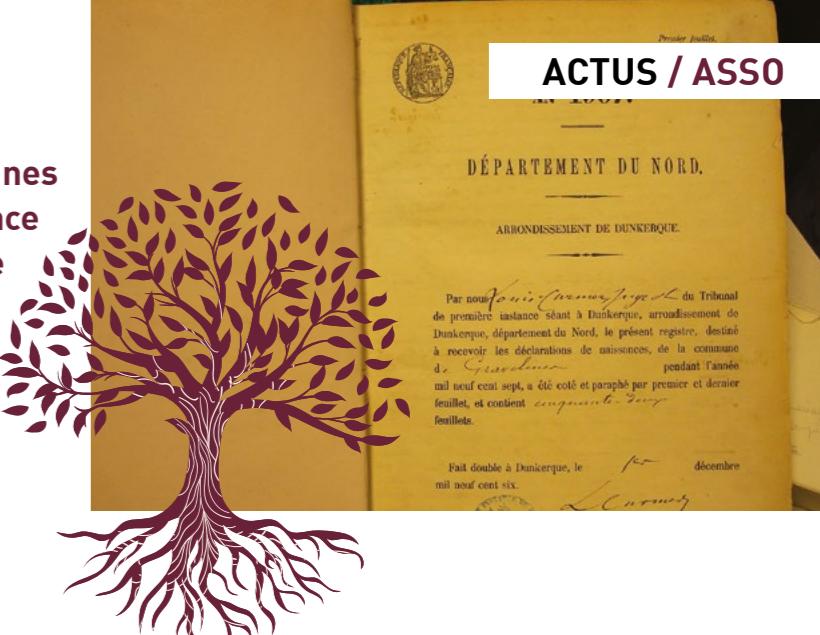
Jean Sala sur la troisième marche du podium.

Les championnats de France minimes Open skiff se sont déroulés les 28 et 29 octobre à Carcan Maubuisson près de Bordeaux. La ligue de voile des Hauts-de-France était sur place avec plusieurs coureurs et leur entraîneur.

+ d'infos
GGVLS – Pôle Compétition
03 28 23 03 48



L'association de généalogie existe à Gravelines depuis presque 25 ans. Fort de son expérience dans la généalogie, l'association réalise également des ouvrages sur l'histoire locale. Rencontre avec son président, Raymond Gellé, à l'occasion de la sortie d'une nouvelle publication.



A LA QUÊTE DE NOS ORIGINES

AVEC GÉNÉALOGIE ASSOCIATION GRAVELINES



« L'association, ouverte à tous, compte une centaine d'adhérents et permet de faire des recherches et de réaliser son arbre généalogique. **Lieu de ressources**, elle met à disposition de ses adhérents une base de données importante (actes d'état civil, tables décennales...). On y recense plus de 23 000 noms de personnes répertoriés ! Les données informatisées sont consultables sur des ordinateurs à disposition des adhérents. L'association se veut également lieu d'entraide et de convivialité. **Nous pouvons aider les personnes qui souhaitent se lancer dans leur généalogie mais qui ne savent pas comment faire**. En 2021, si le contexte le permet, vous pourrez nous rencontrer lors de notre **salon de l'édition historique régionale et de la Généalogie**, le dernier dimanche d'avril, lors des Journées des Espaces Fortifiés. **Il regroupe plus de quarante exposants** (archives départementales, associations de généalogie, écrivains, calligraphes...). Au-delà de la recherche, nous éditons également des revues liées à l'histoire de Gravelines. Comme notre semestriel **Nos Origines** qui propose des articles de fond sur l'histoire locale, des reconstitutions de familles, l'actualité de l'association... Nous éditons aussi divers ouvrages de



↓ Où trouver le livre « Ils sont passés par Gravelines, peintres et sculpteurs » ? L'ouvrage est édité en tirage limité. Si vous souhaitez l'acquérir, contactez la G.A.G. Le livre est en vente au prix de 15 €, hors frais de port.



+ d'infos
G.A.G : Rue de l'Industrie,
Z.A.E. La Semeuse
03 28 23 96 55
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, et le matin sur rendez-vous
mail : gag59820@orange.fr
Adhésion : 28 € (comprenant 2 revues) - abonnement à la revue 8€



La puissante Invincible Armada en 1588 par Jan Luyken en 1679
Amsterdams Historisch Museum - Domaine Public

A la recherche d'un cadeau original pour Noël ? Les éditions Glénat ont sorti en octobre une nouvelle bande dessinée dans la collection les grandes batailles navales : Gravelines, l'Invincible Armada par Guiseppe Baiguera, Nico Tamburo, Jean-Yves Delitte et Denis Béchu.

GRAVELINES, L'INVINCIBLE ARMADA

UNE BANDE DESSINÉE QUI NOUS CONTE L'HISTOIRE...

L'Invincible Armada : l'incroyable aventure

Conçue par Philippe II en 1588, pour envahir l'Angleterre et détrôner Elisabeth I^{re} pour rétablir le catholicisme, l'Invincible Armada est la plus grande flotte jamais constituée (130 navires et 30 000 hommes). Cependant, les navires, des galions pour la plupart, sont mal équipés et peu manœuvrables. Arrivée dans la Manche, la flotte fatiguée par les tempêtes doit affronter les navires anglais plus rapides. Les Espagnols sont contraints de remonter vers la Mer du Nord. Après avoir essuyé diverses tempêtes et des combats, ils contournent l'Angleterre et l'Irlande et redescendent péniblement vers l'Espagne. Au final, la moitié de la flotte espagnole a disparu et 20 000 hommes ont péri... Cette défaite marque le déclin de l'âge d'Or pour l'Espagne.

Pourquoi le nom de bataille de Gravelines ?

La bataille a fait rage, en mer, devant Gravelines, le 8 août 1588, entre la flotte anglaise et l'Invincible Armada.

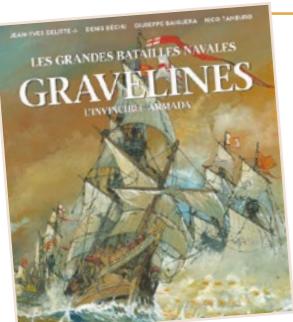
La flotte se disperse après cette bataille et plusieurs galions ont sombré à l'ouest de l'Irlande.

Le contexte gravelinois

A l'époque, les doctrines protestantes se répandent en Flandre. Gravelines est gouvernée par Valentin de Pardieu, qui veille sur son territoire et doit choisir son allié, dans une Europe déchirée par la religion et la quête du pouvoir. L'Espagne combat la France, l'Angleterre et les Pays-Bas. Le gouverneur de Gravelines hésite entre sa fidélité au roi d'Espagne et le parti des Confédérés avec les Réformés du Prince d'Orange appuyés par l'Angleterre. Après plusieurs hésitations, il se range derrière Philippe II dès 1578. ■

Pour en savoir plus sur l'univers maritime, pensez à l'Espace Tourville à Gravelines et son chantier de construction.

Plus d'informations sur espace-tourville.com et 03 28 21 22 40



Une bande dessinée au cœur de la bataille...

Cette bande-dessinée qui conte la bataille de Gravelines, rejoint la collection de 16 histoires des plus grandes batailles navales de l'histoire, au côté de la bataille du Texel en 1694 ou encore Trafalgar en 1805. A la fin de la BD vous trouverez un cahier pédagogique qui décrit les événements.

Où trouver la BD ? Rapprochez-vous des librairies de la région ou de la maison d'éditions sur www.glenat.com



L'année 2020 marque un triple anniversaire du Général de Gaulle : le 130^{ème} anniversaire de sa naissance à Lille, le 22 novembre 1890, les 80 ans de l'appel du 18 juin ainsi que le 50^{ème} anniversaire de sa disparition le 9 novembre 1970.

Figure populaire nationale, Charles de Gaulle est incontestablement lié à notre territoire avec lequel il a gardé de nombreuses attaches.

ŒIL DANS LE RÉTRO

LE GÉNÉRAL DE GAULLE EST PASSÉ
PAR GRAVELINES... 2020 : ANNÉE DE GAULLÉ

Charles de Gaulle, l'homme de l'Appel du 18 juin 1940, reste dans les mémoires de tous les français. Après la formation du gouvernement Pétain le 16 juin 1940, et l'appel du maréchal Pétain pour arrêter les combats, de Gaulle passe en Angleterre et réalise son fameux discours sur les ondes de la BBC à Londres.

Durant tout le conflit, il œuvre hors de France à la formation d'un gouvernement provisoire. De Gaulle tente de rassembler, au sein de la France libre, les territoires de l'Empire colonial et tous les Français décidés à combattre.

Après le débarquement allié en Normandie, de Gaulle retourne en France le 14 juin 1944. Le 26 août, il entre dans Paris à peine libérée. A partir de ce moment, il est, pour les français, le visage de la libération et la voix de l'espoir. Après Paris, le général commencera un tour des villes de France.

La visite du Général de Gaulle à Gravelines, le 12 août 1945, s'inscrit dans une tournée de deux jours dans le Nord de la France. Le président du Gouvernement provisoire de la République Française passera par de nombreuses villes dont Dunkerque, Calais, Grande-Synthe... Ce dimanche 12 août 1945, le soleil était présent et des milliers de gravelinois se bousculent pour apercevoir ce grand homme. En réalité, peu de personnes du Nord connaissaient le visage du Général.

De Gaulle à Gravelines en 1945
© Archives de Gravelines

Pour l'occasion, les habitants avaient paré leurs fenêtres de drapeaux tricolores. Les acclamations de la foule sont fortes lorsque le Général arrive sur la place d'Armes (actuelle Place Albert Denvers) de Gravelines. Le général rencontrera le Maire de Gravelines de l'époque, Victor Cirot.

Le 11 novembre 1948, on attribue à Gravelines, une citation comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec l'étoile de Bronze. Cette distinction sera remise officiellement le 19 juillet 1950 à la ville.

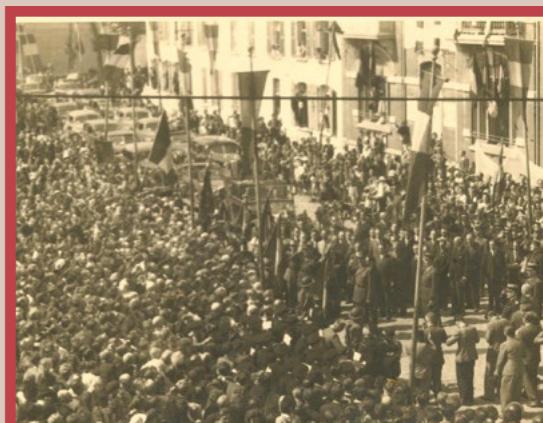
L'histoire du Général de Gaulle ne s'arrête pas après le conflit mondial... En 1958, il fonde la Cinquième République dont il devient le premier président. Il démissionnera en 1969 de son poste suite à un référendum. Il meurt le 9 novembre 1970 à son domicile. ■



De Gaulle à Gravelines en 1945
© Archives de Gravelines Fonds Privé



Appel du 18 juin 1940 - 4FI19
© Archives municipales de Gravelines



De Gaulle à Gravelines en 1945
© Archives de Gravelines Fonds Privé



TRAVAUX

LES CHANTIERS EN COURS



PARC DES RIVES DE L'AA

Dans le cadre de la construction des locaux sportifs dédiés notamment aux activités aviron, un ponton a été installé près de ce bâtiment afin de permettre la mise à l'eau des embarcations. Des travaux de terrassement de la berge et la réalisation d'un enrobé ont été nécessaires afin de sécuriser l'installation du ponton.

SPORTICA

Le service Cadre de Vie – Parcs et Jardins est intervenu sur le jardin intérieur situé dans le hall de Sportica. L'aménagement paysager et les plantations ont été totalement refaits.

DORTOIR DES MOUSSAILLONS

Des travaux de mise en conformité du dortoir de la crèche des Moussaillons ont été réalisés en août. Les P'tits Moussaillons se reposent désormais dans un tout nouvel espace.

RUE DU GUINDAL

La rue du Guindal a été totalement rénovée entre le 2 et le 16 novembre. Les travaux consistaient en la reprise des bordures et des trottoirs puis rabotage et réalisation de la couche de roulement.

SITE DU NORD BANC

Un chemin d'accès en terre pierre a été réalisé fin octobre afin d'accéder au site de permaculture et jardins familiaux au Nord Banc.

PARC DE JEUX DU MOULIN

Un portique de jeu, installé il y a plus de 20 ans, a été remplacé par un nouveau jeu multi-activités accessible depuis le 16 novembre. La structure est composée de trois tours avec chacune son niveau de difficulté en termes d'escalade. Le coût total s'élève à 30 000€.



CENTRE EQUESTRE

Des travaux d'accessibilité se poursuivent dans de nombreux sites de la ville comme au Centre Equestre.

Retrouvez bientôt, dans votre magazine, une page sur les travaux d'ADAP réalisés par votre commune depuis presque 4 ans. L'ADAP (agenda d'accessibilité programmée) précise les travaux à réaliser dans un bâtiment afin qu'il soit en conformité avec les règles de l'accessibilité.

MAISON DE QUARTIER DES HUTTES

Une nouvelle entrée PMR a été réalisée. La banque d'accueil a été remplacée par une adaptée aux personnes à mobilité réduite (par les services municipaux). Des travaux d'adaptation de l'éclairage et des prises de courant ont également été réalisés.

AVENUE LÉON JOUHAUX

Courant novembre, 6 socles ont été installés avenue Léon Jouhaux. Ils accueilleront prochainement des panneaux d'expositions avec l'histoire et les traditions du hameau des Huttes. Au total, 12 panneaux seront installés. L'année dernière, 6 panneaux ont été installés au quartier de la Gare et 36 à Petit-Fort-Philippe.

CLUBHOUSE KITESURF

Depuis trois mois, sur le site du char à voile, le club house du Trip'N Kite poursuit son installation. En plus des cinq modulaires installés, des travaux d'aménagement intérieurs, d'assainissement ou encore de drainage de la zone de stockage des chars ont été réalisés. La fin des travaux est prévu fin décembre.

PÉPINIÈRE

Non loin du boulevard Lamartine, la société STC a nettoyé courant novembre les têtes de remparts au niveau du théâtre de verdure. Ils ont également effectué des abattages et des tailles dans les îles de la pépinière.

LE AVANT/APRÈS

CHEMIN DE RONDE

La réhabilitation du chemin de ronde se poursuit. Les travaux de restauration entre le bastion du Maréchal de Gassion et le bastion du Grand Maître avancent. Dans les remparts, les travaux de maçonneries sont en cours de réalisation par les ateliers municipaux. L'occasion de voir la restauration à l'œuvre sur la fortification.



DE GRAVELINOIS

Ils font bouger GRAVELINES

et font rayonner notre ville ici et au-delà de nos frontières !



NASMELLO

Un artiste gravelinois de 20 ans se lance dans la musique pop-urbaine

Vous vous êtes fait connaître avec votre premier clip *Gigi Hadid*, qui a été tourné en partie à Gravelines, au PAarc des Rives de l'Aa...

La vidéo a déjà été vue plus de 43 000 fois sur YouTube depuis début septembre ! Cela me donne envie de poursuivre dans cette voie. Je me suis lancé dans la musique il y a à peine un an. Je suis étudiant en alternance, donc les titres et les clips je les fais sur mon temps libre et en indépendance. Ce premier clip est un bel aboutissement et me donne une bonne visibilité.

Quels sont vos projets à venir ?

J'ai un prochain clip qui devrait sortir en fin d'année même si l'actualité peut décaler le timing... Je me donne l'objectif de sortir un titre tous les mois. J'écris mes textes sur des versions instrumentales dont j'ai les droits d'utilisation. J'enregistre mes morceaux dans un studio professionnel. Vous en trouverez déjà plusieurs en ligne sur les plateformes de streaming musicales et vidéos.

Que peut-on vous souhaiter pour la suite ?

Le contexte est peu propice à faire de la scène mais j'aimerais pouvoir me produire et rencontrer le public. J'ai eu l'opportunité de participer une fois à une scène ouverte et c'était top. Et puis pourquoi pas poursuivre cette passion et qui sait pouvoir en faire un métier...

Plus d'infos

Instagram [nasmelofficiel](#)
YouTube [NASMELLO](#)



HÉLÈNE DUBOIS (ILLUSTRATRICE) ET JÉRÔME GADEYNE (AUTEUR)

En collaboration depuis 2014, la gravelinoise Hélène alias Wonderjane et Jérôme sortent un nouvel opus des *Aventures du petit yogi*

Le petit yogi est de retour avec le 5^{ème} tome...

Comment est né ce projet ?

Il y a une quinzaine d'années, Jérôme a eu l'idée de partager un point de vue simple sur les chakras en BD pour les enfants. Il a proposé le projet à Hélène, et le 1^{er} tome est paru en 2016. Une série BD de 8 tomes est prévue, où dans chaque album, Janou le petit yogi, emmène le lecteur vers un nouveau pays afin d'expérimenter un chakra en particulier au travers de nombreuses aventures.

Dans ce nouvel opus, Janou embarque vers une nouvelle destination ! Vivra-t-elle de nouvelles expériences ?

Dans le tome 5, l'équipe d'aventuriers se dirige vers l'Amazonie avec leur nouveau vaisseau solaire. Au sommet des arbres, Janou va apprendre à maîtriser l'air et son chakra du cœur avec ses nouveaux amis.

Quel est le concept de cette série BD ? Où pouvons-nous commander les 5 premiers tomes ?

À la fois ludique et pédagogique, le lecteur a l'occasion de suivre les prises de conscience de Janou et d'être accompagné dans une mise en pratique, avec également un jeu de cartes situé à la fin de chaque livre. Les 5 tomes sont commandables par le biais du site Internet des *Aventures du petit yogi*. Prochaine destination à découvrir ultérieurement avec le 6^{ème} tome...

Plus d'infos

<https://aventuresdupetityogi.com>
Facebook : les aventures du petit yogi

EXERCICES DE RENFORCEMENT ET RESPIRATION

SOULAGER LE STRESS AVEC UN PEU DE SPORT



Nous vivons tous une période difficile. Le contexte est assez pesant, le confinement n'aide pas à rester positif. Ces petits exercices de tonification et de respiration sont proposés par les éducateurs sportifs de la ville de Gravelines pour vous permettre de rester en forme. Vous pouvez les appliquer dans une routine quotidienne pour soulager le stress à la maison ou même au bureau. Alors lisez, prenez le temps, mettez une petite musique d'ambiance et évadez-vous quelques minutes...

Les conseils avant de débuter :

- Habillez-vous de manière confortable et mettez-vous pieds nus ou en baskets
- Ne pas oublier de respirer durant les exercices
- Être gainé pendant les exercices
- Ne jamais creuser le dos.

Dans un premier temps pensez à l'échauffement...

Vous pouvez faire trois tours et 15 secondes par exercice. Au programme : moulinets, flexions latérales, jumping-jacks, talons fesses et montées de genoux.

1 ÉCHAUFFEMENT



2 TROIS EXERCICES DE TONIFICATION MUSCULAIRE.

Vous pouvez effectuer ces exercices autant de fois que vous le voulez par cycle (au moins 3 fois pour commencer puis augmentez en fonction de vos capacités). Vous avez besoin d'une chaise et d'un tapis ou d'une serviette. Faites une pause de 10 secondes entre chaque exercice. Buvez de l'eau dès que vous en ressentez le besoin.



Exercice n°1 : Je m'assois sur une chaise et je me relève (cuisses)

Debout, dos à la chaise. Fléchissez les genoux en inspirant et asseyez-vous sur la chaise. Dès que vous touchez la chaise, relevez-vous en expirant. Pensez à garder le dos droit et le poids du corps sur vos talons. A faire 15 fois.



Exercice n°2 : La chaise invisible « Dips » (bras)

Les paumes de mains sont en appui sur les extrémités de la chaise. Les fesses ne sont pas au sol. Fléchissez les coudes en inspirant, jusqu'à former un angle droit, puis remontez en expirant en utilisant vos bras. Gardez le dos le plus proche possible de la chaise, les pieds restent au sol. A faire 15 fois.



Exercice n° 3 : La planche (abdos)

Placez-vous en mettant les coudes sous les épaules, puis les avant-bras et les pointes de pieds au sol. Enfin, décollez les genoux. Faites une belle ligne droite, surtout ne cambrez pas votre dos et descendez vos fesses. A faire 30 secondes (ou 1 min pour les plus aguerris).

Cette petite routine ne prend pas beaucoup de temps et peut être réalisée tous les matins avant de commencer la journée pour réveiller le corps.

3 5 MIN DE RESPIRATION POUR SE RELAXER

Vous pouvez vous asseoir au sol ou vous allonger sur votre tapis dans la position qui vous convient le mieux. Fermez les yeux. Inspirez par le nez en gonflant le ventre comme un ballon. Expirez lentement par la bouche en rentrant progressivement le ventre. Videz l'air de vos poumons. A nouveau, inspirez en gonflant le ventre comme un ballon et en bloquant l'air dans les poumons quelques secondes. Puis, expirez lentement par la bouche en rentrant le ventre. Plus longue est l'expiration, meilleure est la détente. Choisissez une musique de 5 min environ et détendez-vous...



Dans cette période très complexe de crise sanitaire et de deuxième confinement, votre ville vous a accompagné et vous accompagnera encore dans les semaines à venir. La ville a effectivement mis en place un dispositif qui a évolué au cours des semaines en fonction de l'évolution des règles gouvernementales.

CONFINEMENT

VOTRE VILLE RESTE MOBILISÉE !

Du côté des services municipaux :
Depuis le début du confinement n°2, le 30 octobre dernier, plusieurs services municipaux sont restés ouverts mais avec un accès limité. Dans le cadre des mesures liées à la crise sanitaire, les accès ne sont possibles que sur rendez-vous et la commune préconise toujours d'effectuer vos demandes par téléphone au 03 28 23 59 00. **Le protocole reste le même jusqu'au 15 décembre** (date à laquelle le déconfinement est prévu dans le cas où les objectifs sanitaires sont atteints).

Les horaires d'ouverture de vos services municipaux

- Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h
- Maisons Communales et Agences Postales : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h
- CCAS : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h



La municipalité : au plus proche de la population !

La ville s'est organisée et a mis en place un dispositif au plus près de sa population et surtout de ceux étant en précarité numérique. **Dans un premier temps, elle a réalisé une distribution toutes boîtes, début novembre**, de dix attestations de déplacement dérogatoires ainsi qu'une liste des numéros directs à composer pour prendre contact avec les différents services de la mairie durant le confinement.

Le Centre Communal d'Action Social est resté mobilisé pendant toute la période du confinement. Dès le 5 novembre, le CCAS a relancé sa campagne d'appels aux personnes les plus fragiles, soit plus de 500 habitants. Les travailleurs sociaux sont restés à la disposition de la population par téléphone avec une permanence l'après-midi sur rendez-vous ou par téléphone. **La distribution des tickets-services et les distributions alimentaires d'urgence ont été maintenues.** Les séniors ne sont pas oubliés avec la distribution des colis de Noël, qui, exceptionnellement ont été livrés à domicile à compter du 24 novembre, via un protocole spécifique. ■

Du côté des enfants

Depuis le 31 octobre, les enfants dès 6 ans ont l'obligation de porter un masque. **La ville de Gravelines a donc fourni 4 masques à chaque élève du CP au CM2**, la semaine de la rentrée.



DES SERVICES QUI S'ADAPENT...
De nombreux services ont proposé des activités à distance pour permettre aux Gravelinois de s'évader un peu dans cette période difficile.

Focus sur la Médiathèque de Gravelines :

Même si la médiathèque n'a plus été en accès libre pendant plus d'un mois, la structure vous a proposé de venir récupérer vos documents, **dès le 31 octobre avec un système de drive**. Vous souhaitez effectuer une demande de documents, faire vos retours ou un retrait ? C'est simple ! Contactez la médiathèque : mediatheque@ville-gravelines.fr ou au 03 28 51 34 34

+ d'infos

Retrouver toute l'actualité de votre commune en fonction de l'évolution des annonces gouvernementales sur les réseaux sociaux ainsi que sur www.ville-gravelines.fr



Élus du groupe municipal majoritaire (30 sièges)

DÉBAT BUDGÉTAIRE 2021 : UNE VOLONTÉ DE CONTINUER À INVESTIR !

Quelques éléments ci-dessous ont été rappelés à la demande de Bertrand Ringot au Conseil Municipal par Julien Veyer, Président de la Commission des Finances, pour mesurer les efforts que notre commune a dû réaliser en fonctionnement afin de faire face aux prélevements de fiscalité nationaux et tout en maintenant au même niveau les taux communaux des impôts locaux inchangés depuis 2001 !

Prélèvement sur fiscalité :

Depuis 2010, chaque année la ville de Gravelines voit ses recettes diminuées pour contribuer au redressement des finances publiques de l'Etat.

- Perte annuelle en euros au 31 décembre 2010 : **2 926 355 €**
- Perte annuelle en euros au 31 décembre 2020 : **5 637 295 €**

Ainsi sur la période 2010-2021, le montant des prélevements sur la ville par l'Etat s'élèvera au total à **50 678 536 €** soit presque **2 fois le coût de la construction de Sportica** en 1986 (27 millions d'euros) !

Pour autant, malgré ces pertes de recettes énormes qui nous place parmi les plus importants contributeurs nationaux par habitant, la ville de Gravelines s'efforce d'offrir toujours le même niveau de services à l'ensemble de sa population : Ville fleurie, label Pavillon Bleu d'Europe, tarification solidaire des services publics (restauration municipale, classes de neige, aides aux associations permettant l'accès à tous des sports et activités culturelles...etc).

Investissement :

La commune a conduit un programme d'investissement conséquent sur la période 2013-2019, soit en moyenne 5,6 millions d'euros par an mandatés pour notre patrimoine et nos équipements !

- Montant des investissements en équipement en 2013 : **6 695 590 €**
- Montant des investissements en équipements en 2019 : **6 155 236 €**

Quelques projets sont inscrits dans le budget 2021, et seront soumis au vote du Conseil municipal en décembre :

- Dépenses dans la réfection des bâtiments, tels que :
 - Les travaux dans les écoles : **395 000 euros**
 - L'amélioration des salles de l'Arsenal : **76 800 euros**
 - La rénovation du Phare : **615 000 euros**
 - Les études pour Sportica Nouvelle Génération
- Dépenses dans les aménagements extérieurs, tels que :
 - Le chemin ronde des remparts en cours : **1 150 000 euros**
 - Les jardins familiaux : **177 000 euros**
- Dépenses dans le matériel, mobilier et signalétique, tels que :
 - Aire de jeux pour nos enfants : **50 000 euros**
 - Les écoles, Relais d'Assistante Maternelle, restaurants scolaires : **50 000 euros**
 - Les tableaux Blanc Interactifs, la téléphonie, le matériel informatique, vidéo protection pour notre sécurité
- Dépenses dans les voiries et réseaux divers :
 - L'éclairage public : **327 000 euros**
 - La rénovation de parkings, chemins de randonnées, cours d'école : **150 000 euros**

Grâce à sa **gestion rigoureuse**, qui lui permet de **maîtriser ses dépenses de fonctionnement**, la dette communale est passée de 45 millions en 2001 à 21 millions en 2020. La ville de Gravelines investira autant en 2021 qu'en 2020, et ce malgré **des prélevements sur fiscalité encore en hausse** ! Nous pouvons **nous en féliciter collectivement même si nous disposons d'un patrimoine exceptionnel qu'il nous faut entretenir (remparts, 3 églises, équipements publics...)** et qui justifierait davantage d'investissements encore.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année, en bonne santé et en toute sécurité avant tout ! Joyeux Noël à tous.

 **Gravelines** Nous contacter : Gravelines passionnément

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Compte Facebook "Gravelines passionnément"

Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative

TRAVAUX DU PORT GRAVELINES/GRAND-FORT-PHILIPPE

Une enquête publique concernant la sécurisation des écluses 63 (près de Lidl) et 63 bis pour un coût de **2,5 millions d'€** a eu lieu. La compétence du port, antérieurement confiée au Département, est depuis les Lois de modernisation et la mise en place de la taxe GEMAPI (visant à lutter contre les inondations et les risques de submersion marine) du ressort de la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) qui s'est elle-même déchargée en donnant délégation au Syndicat des Watteringues, qui a lui-même confié la charge à la société SUEZ... La taxe GEMAPI (supportée par les entreprises et les particuliers) représente **3 millions d'€/an** dont 1 millions reversé au Syndicat des Watteringues.

Les travaux ont pour objectif d'ajouter un ouvrage entre les deux portes qui ont déjà été rénovées et de déposer le pont tournant. Malheureusement, la liaison entre les deux bords du Chenal n'est pas prévue.

Une enquête publique concernant la réfection des pêrets de Grand-Fort Philippe et Gravelines devrait démarrer pour un

début des travaux à la nouvelle année. Ils devraient durer 2 ans 1/2 et être suivis par la rénovation de la porte noire à proximité du moulin en 2023. Le tout pour un coût de 10 millions d'€ financés par l'État (fond Barnier financé sur les cotisations d'assurance), l'Europe (FEDER 40%) et la GEMAPI (20%).

Ces travaux sont nécessaires mais **les délégations en cascade démontrent que quand il s'agit de payer, chacun se renvoie la balle : Qui a la compétence initiale ? En conséquence la responsabilité ! Qui doit payer ?**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année malgré la crise qui sévit.

 **Nous tenant à votre disposition :**
Maria Alvarez - Christelle Hénon et Etienne De La Mensbruge
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook « Maria Alvarez » et « Pour Gravelines l'Alternative »

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

les moussaillons (en visiso)

> Vendredi 4 décembre à 19h

Littoral Bowling

> Samedi 5 décembre à 17h30

Opération Tchang

> Lundi 7 décembre à 18h30

US Aviron

> Samedi 12 décembre à 16h

Ecoute ton Cœur

> Dimanche 13 décembre à 10h

S.P.A

> Mardi 29 décembre à 14h

Club de Plongée

> Lundi 11 janvier à 14h

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

GEG Fit Mix

> Vendredi 11 décembre, Cinéma Merlen

Cité des Jardins

> Dimanche 10 janvier, Scène Vauban

Team Loisirs du Polder

> Mercredi 13 janvier à 17h, Scène Vauban

PERMANENCES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN

> ARDEVA le samedi 5 décembre à 9h

> F.N.A.T.H (Association Accidentés de la Vie) le samedi 5 et le jeudi 10 décembre à 9h, le samedi et le jeudi 14 janvier à 9h

> Secours Populaire les mardis 8 décembre et 12 janvier à 9h (vente de chéquiers) et samedi 12 décembre à 9h à la salle des Sports des Huttres

> SPIP du Nord-Antenne de Dunkerque vendredi 11 décembre à 9h et mercredi 16 décembre à 9h30

> SPIP du Nord-Antenne de Dunkerque vendredi 11 décembre à 9h et mercredi 16 décembre à 9h30

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

> Elodie Ferre remplace David Toulotte pour l'association Gravelines Natation

INFORMATIONS

> Don du sang à la Scène Vauban par l'E.F.S. Mardi 22 décembre

ÉVÉNEMENT

Téléthon



/ ETAT CIVIL

BIENVENUE

- **Eva**, de Gaëtan Everard et Sandie Récolet
- **Lohan**, de Jérémy Deflesselles et Céline Doyennette
- **Leyti**, de Pape Sy et Camille Moreira
- **Maxime**, de Alexandre Charlemagne et Amélie Merlen
- **Thyago**, de Ludovic Carpentier et Sophie Ryckebusch
- **Loïs**, de Guillaume Fournier et Marie Duval
- **Dereck**, de Anthony Vanneck et Daisy Vincent
- **Loutcio**, de Jordan Devogelaere et Céline Verstraete
- **Hind**, de Mohamed Eddouadi et Sonia Aboukassem
- **Marceau**, de Gaël Jacquemmoz et Emmanuel Volpe
- **Gaspard**, de Benoit Brunet et Charlotte Brosse
- **Ely**, de Cyril Sans et Aurore Flahout
- **Maïlho** de Damien Vanhelle et Servane Engrand
- **Kaïs**, de Gwendoline Salim
- **Rosie**, de Stéphane Szkudlarek et de Marlène Fournier

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Marcelle Hayaert**, veuve d'Albert Fournier
- **Alberta Vérove**, veuve de Julien Fournier
- **Yvette Normand**, veuve de Rudi Hauser
- **Jacqueline Legue**, veuve de Marcel Melliet
- **Marcel Depecker**, époux de Catherine Bomy
- **Michelle Fournier**, veuve de Raymond Huygebaert
- **Fernand Deraadt**, veuf de Micheline Wattebled
- **Stéphane Mignan**, époux d'Agnès Hequet
- **Jean Deplanchon**, veuf de Françoise Brunet
- **Jacqueline Mariage**, épouse de Georget Mercier
- **Claude Fournier**, époux de Georgette Hérens
- **Suzanne Hembert**, veuve de Maurice Ledoux
- **Jean-Pierre Wadoux**, veuf de Janine Beugnet
- **Charles Lavieville**, veuf de Rose Merlen
- **Marie Mosin**, veuve de Gabriel Roland

/ EN BREF...

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES



Les lingettes, c'est pas dans les toilettes ! Les lingettes, même dites **biodegradables**, n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration. Elles obstruent les canalisations, bloquent les pompes et bouchent une partie du réseau d'assainissement, causant mauvaises odeurs, engorgements, remontées d'eaux usées chez vous ou vos voisins. Si elles atteignent la station d'épuration, elles peuvent provoquer des pannes et entraîner des déversements d'eaux usées non traitées vers la mer. Des alternatives existent : gant de toilette, essuie-tout et surtout, l'utilisation de la poubelle marron. Nous vous rappelons qu'il est également interdit de jeter dans les réseaux d'assainissement les huiles de friture, les produits de bricolage (peinture, vernis, colles, solvants, huile de vidange,...) et serviettes hygiéniques, tampons et applicateurs, couches bébé, cotons tiges et mégots de cigarettes.

+ d'infos

www.communauté-urbaine-dunkerque.fr

GYROSTREET'ART - ACTIVITÉ ORIGINALE À GRAVELINES



Rodrigue Carru vous emmène à travers la ville de Gravelines en gyropode. Une nouvelle façon de se balader avec ce véhicule électrique, monoplace. L'engin, composé d'une plate-forme à deux roues, permet au public de visiter la ville et ses différents terrains. Plusieurs circuits et animations en gyropodes sont proposés.

Vous pouvez choisir différents parcours avec des escapades : « découverte du patrimoine de Gravelines » et « balade au bord de l'eau » de 10km avec une évasion au cœur de la pépinière ou au bord de la mer...

Pour effectuer une location de gyropode, il suffit de réserver un créneau et un lieu en ligne sur le Facebook de Gyrostreet'Art. Une **initiation de 10 à 15 min est prévue** avant de commencer la balade pour maîtriser le gyropode et sa conduite.

+ d'infos

sur Facebook Gyrostreet'art et au 06 16 18 00

ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DU LIEN ENTRE LA POPULATION ET LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE.

L'université de Savoie Mont blanc réalise une enquête nationale sur la qualité du lien entre la population et les forces de sécurité intérieure. Tout citoyen peut y participer en se connectant directement sur le site dédié ou en venant s'inscrire dans un commissariat de police. L'anonymat des volontaires est garanti.

Pour participer à l'enquête scannez le QR code ci-dessous avec votre smartphone ou rendez-vous sur www.eqp20.fr



SUSPENSION DES JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Suite aux mesures de confinement, les Journées Défense et Citoyenneté sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais sont suspendues en présentiel à compter du lundi 2 novembre et

jusqu'à nouvel ordre.

Les jeunes dont la JDC programmée est annulée, recevront via le site majdc.fr, un courriel pour leur proposer de s'inscrire à une JDC en ligne. Celles et ceux qui ne possèdent pas d'adresse mail seront contactées par leur centre du service national qui les accompagnera pour les guider vers la JDC dématérialisée.

Les sessions en ligne ont débuté le 23 novembre. Les jeunes recevront une convocation qui leur permettra de se connecter, puis d'effectuer leur JDC dans les dix jours.

+ d'infos

Pour contacter le Centre du Service National de Lille : 09 70 84 51 51

TRAVAUX ROUTE DE CALAIS

Des travaux de remplacement de chambre K2C (chambre de télécommunications préfabriquées en béton) sur la route départementale 11A - route de Calais, sont prévus entre le

23 novembre et le 18 décembre. La circulation des véhicules sera restreinte avec une circulation alternée par feux tricolores et une limitation de vitesse à 30km/h.

TEST PCR PAR VOS PHARMACIENS

Pour compléter l'offre de test PCR proposée par le laboratoire Biopath, la ville de Gravelines a mis des chalets à disposition des pharmacies qui proposent à leurs patients des tests antigéniques pour la COVID-19 :

Pharmacie du centre : angle des rues de la Liberté et de Calais

Pharmacie des Huttres : place G.Houziez

Pharmacie du Phare : place Calmette.

Les rendez-vous sont à prendre directement auprès des pharmacies ou sur Doctissimo.

PARTAGER VOS PHOTOS SUR INSTAGRAM !

Vous êtes photographes amateurs ou professionnels et présents sur les réseaux sociaux ? N'hésitez pas à partager vos plus beaux clichés de la ville de Gravelines lors de vos promenades en mentionnant sur votre publication un #gravelines. Nous pourrons partager vos plus belles photographies sur notre page !

Suivez-nous sur Instagram :

@_Gravelines



BON APPÉTIT LES PETITS !

GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 30 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

> Lundi : Haut de cuisse de poulet rôti, frites et salade, gouda et fruit de saison

> Mardi : Soupe à l'oignon et biscotte, pâtes au saumon, compote

> Jeudi : Menu végétarien : Tartiflette végétarienne, salade, yaourt brassé sucré et banane

> Vendredi : Céleri mimolette, bœuf Stroganov, riz et haricots beurre, petits suisses et papillote

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE

> Lundi : Salade de choux rouges et blancs au fromage, crêpinettes sauce moutarde, lentilles campagnardes (dés de carottes et pommes de terre), yaourt à la mure

> Mardi - Menu végétarien : Potage pois cassés, œufs durs sauce mormay, gratin de pommes de terre, chou-fleur et brocolis et salade de fruits

> Jeudi : Spaghetti sauce bolognaise, emmental râpé et fruit de saison

> Vendredi : Pâté de campagne, meunière de colin sauce tartare, pommes vapeur, salade et tarte au flan.

DU 14 AU 18 DÉCEMBRE

> Lundi : Bœuf bourguignon, pommes lyonnaises, coulommiers et fruit de saison

> Mardi : Carottes à l'orange, filet de hoki sauce hollandaise, pâtes tricolores et pomme au four

> Jeudi - Repas de Noël : Vol au vent de la mer, rôti de dinde farci, duo de purée de patates douces et de choux de Bruxelles, bûche pâtissière, friandise.

> Vendredi - Menu végétarien : Potage poireaux et pommes de terre, quiche paysanne, salade et yaourt à la fraise

Les menus ne sont pas contractuels, le service « Achats » étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> rubrique Education

Local : Depuis le mois de mars, la viande porcine servie provient de l'association des éleveurs des plaines et des beffrois.

Les viandes et volailles proviennent de fournisseurs-abatteurs régionaux qui privilient au maximum les éleveurs locaux.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochains ramassages des encombrants :

> Gravelines Centre, les Huttres et Pont de Pierre :

> Mercredi 2 décembre 2020

> Petit-Fort-Philippe :

> jeudi 3 décembre 2020

TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans le kiosque de la page d'accueil.



ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

› SÉANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

1. Approbation des procès-verbaux du Conseil Municipal du 23 Mai et du 1^{er} Juillet 2020

Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire

(N°s 2020-052 à 2020-097)

A. PERSONNEL COMMUNAL :

3. Création des emplois permanents

Adopté à l'unanimité

4. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

Adopté à l'unanimité

5. Fixation du taux de promotion des avancements de grade du cadre d'emploi des Assistants Socio-éducatifs

Adopté à l'unanimité

6. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P) – Ingénieurs, Techniciens et Conseillers des APS

Adopté à l'unanimité

7. Emploi d'un collaborateur de cabinet

Adopté à la majorité

Contres : 3 (Liste "Pour Gravelines, L'Alternative")

8. Mise en œuvre de la prime « CO-VID-19 »

Adopté à l'unanimité

9. Recours aux contrats d'apprentissage

Adopté à l'unanimité

10. Aide financière pour l'apprenti – Octroi et demande de subvention au FIPHFP

Adopté à l'unanimité

11. Demande de subvention et financement de prothèses auditives

Adopté à l'unanimité

12. Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord

Adopté à l'unanimité

13. Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs - Désignation de la Directrice – Renouvellement de contrat

Adopté à l'unanimité

B. SPORTS JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE :

14. Avenant n°3 – Convention Ville/Atouts Ville pour le Fond d'Initiatives Jeunes

Adopté à l'unanimité

15. Installation d'une instance de consultation et de participation des jeunes Gravelinois

Adopté à l'unanimité

16. Création d'un Comité des utilisateurs du PAarc

Adopté à l'unanimité

C. CULTURE-COMMUNICATION RELATIONS EXTÉRIEURES :

17. Convention cadre entre la Ville de Gravelines et la Société Recyclivre

Adopté à l'unanimité

18. Remise de prix – Ecole Municipale de Musique

Adopté à l'unanimité

19. Demande de licences d'entrepreneur de spectacles à la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts de France

Adopté à l'unanimité



D. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

20. Rétrocession à la Ville d'une concession - Cimetière dit de Petit-Fort-Philippe - Madame BOONEFAES Jacqueline

Adopté à l'unanimité

21. Information – Présentation du Compte Financier 2019 de la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs

22. Rapport du Délégué de Service Public du Camping 2018/2019 – SARL Vauban Plein Air

23. Rapport du Délégué de Service Public – Chalet d'Entremont – ADP NORD – Exercice 2019

24. Rapport du Délégué de Service Public portant sur la gestion et la modernisation du réseau câblé de télédistribution – Société Gravelines Network - Année 2019

25. Rapport 2019 – Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise (SPAD)

Adopté à l'unanimité

26. Rapport d'activité 2019 – SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

27. Commission Communale pour l'accessibilité

Adopté à l'unanimité

E. ACTION ÉCONOMIQUE :

28. Création d'un Conseil de station balnéaire

Adopté à l'unanimité

F. EDUCATION-FORMATION :

29. Demande d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de Dunkerque au titre de la dotation de solidarité communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogique – Année 2021

Adopté à l'unanimité

G. MARCHÉS PUBLICS :

30. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines et la RGESL – Marché d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments communaux.

Adopté à l'unanimité

31. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines, le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme,

le CCAS et la RGESL – Marché de fourniture d'électricité et de gaz naturel.

Adopté à l'unanimité

H. EMPLOI – ACTION SOCIALE :

32. Subvention exceptionnelle au Secours populaire Français – Aide d'urgence au Liban

Adopté à l'unanimité

I. AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES :

33. Budget Supplémentaire 2020 – Budget Principal - Rapport de présentation – Budget Principal

Adopté à la majorité

Votants : 33

Exprimés : 33

Pour : 30

Contre : 3

34. Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 – Budget Principal et Budget Annexe

J. QUESTIONS DIVERSES :

/ NOUVELLES ACTIVITÉS

Nouveau commerce ? Nouveau praticien ? Nouvelle entreprise ?

Pensez à contacter la Maison du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48 / le service Développement Santé : 03 28 23 59 20



› ESPRIT BEAUTE

Ayant tenu pendant de nombreuses années l'enseigne Esprit Coton, Virginie Leroy a créé son autoentreprise de prêt à porter à Gravelines au 170 rue Pierre Brossolette.

Forte de sa belle expérience, elle vous propose en showroom et en réunion à domicile toute une collection de vêtements femme de la taille 38 au 54. Chaque modèle est unique, d'excellente fabrication Française et Italienne. Une gamme moderne et élégante, sportwear et fashion. Pour compléter la gamme, elle vous propose les accessoires indispensables tels qu'écharpes, gants, bonnets, sacs etc... et la collection de bijoux de marque IKITA en acier inoxydable.

Esprit Beauté vous propose également des chèques cadeaux. N'hésitez pas à la contacter afin d'organiser vos réunions à domicile. Elle se fera un plaisir de vous prodiguer tous les conseils personnalisés pour vous satisfaire pleinement.

Pour tout parrainage, 10% de remise est prévue sur votre commande.

Horaires : sur rendez-vous les lundis, mercredis après-midi et le samedi.

Tél : 06 72 04 04 22 - Mail : ludovic.leroy342@orange.fr

Facebook : esprit beauté

› O'SALON BY CORALIE

Coralie Doublet, gérante de l'enseigne, O'salon by Coralie est très fière de son apprentie. En effet, Laura Nunes vient de remporter la médaille d'Or lors de la finale des

Olympiades des métiers 2020 qui a eu lieu le 17 septembre dernier.

Laura, âgée de 20 ans, passionnée par la coiffure depuis sa plus tendre enfance, franchit ainsi la première étape qui lui permet de concourir à la finale Nationale et ainsi représenter fièrement les Hauts de France !

Un beau challenge avec à la clé, si Laura se qualifie dans les 3 premières places, sa participation à la plus grande compétition Internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle, qui se déroulera à Shanghai en 2021. Souhaitons-lui toute la réussite espérée.

13 Place Albert Denvers 59820 Gravelines

Tél : 03 28 23 10 29



› KARINE AU BOUT DU FIL

Passionnée depuis de nombreuses années par la broderie, le flocage et la création d'objets personnalisés et après une formation, Karine a créé son atelier depuis le 18 septembre dernier, afin de mettre son talent au service des Gravelinois.

Elle vous propose la personnalisation d'objets en tout genre dans les techniques de la broderie, du flocage ou de la sublimation (photos sur tous supports). La gamme est grande : Tee-shirt, peignoirs, bavoirs, doudous, sacs, couverture, mug, photos sur ardoise, gourde, puzzle, porte-clefs, boules de Noël, masques, set de table et bien d'autres. Pour les travaux, elle vous propose également le montage photos ou texte. Pour vos cadeaux, anniversaires, fêtes, mariage, naissances, la reproduction de logo d'entreprise, de club...

Prévoyez 7 à 10 jours de réalisation, aussi n'hésitez pas à la consulter dès à présent par téléphone, par mail ou en message privé par Facebook.

06 13 07 70 38

Facebook : Karine au bout du fil

Mail : mmekarinebernard@free.fr



› MILO COIFFURE

Depuis le 1^{er} octobre, Aurélia Mainer a créé son entreprise de coiffure à domicile. Elle se déplace à Gravelines et les environs. Possédant une solide expérience de 15 ans dans le domaine et se formant régulièrement aux nouvelles techniques, elle a souhaité mettre son talent au service de la population gravelinoise. Aurélia vous propose des coupes hommes, femmes et enfants, les colorations de marque Wella sans ammoniaque, les brushings, lissages brésiliens, les chignons et bien d'autres techniques.

Pour mieux vous satisfaire, elle vous propose les produits GEN7, pour un protocole reconstructeur professionnel qui renforce les cheveux très abimés et consolide la structure interne, qui sublime la nature des cheveux et n'altère pas les couleurs. Cette gamme évite la casse et répare également les dommages causés par les techniques d'éclaircissement.

Une carte de fidélité vous donnera droit à 5% de remise sur la totalité de la carte remplie.

*Horaires : du lundi au samedi sur rendez-vous
Tél : 06 74 86 11 00*

A TABLE ! LE COIN RECETTE

UN PEU DE RÉCONFORT DANS NOTRE ASSIETTE !

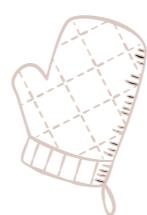


LA RECETTE DU MILITAIRE DU 18^E SIÈCLE : UNE BONNE SOUPE

Au 18^e siècle, les soldats et les gravelinois cultivaient leurs légumes sur les talus du rempart ou dans leurs jardins. On y trouve des choux, poireaux, navets, oignons et légumes secs. On les cuisine très souvent en soupe. **On vous propose cette recette de fèves dans l'esprit de celle que pouvait manger les soldats et les paysans de l'époque à Gravelines.**

Vous avez besoin pour 4 personnes

400 g de fèves
100 g de lardons fumés
10 g de beurre
2 carottes
1 vert de poireau
1 oignon
1 gousse d'ail
1 cube de bouillon de légume
1 bouquet garni



La recette

Blanchir les fèves 3 minutes dans de l'eau bouillante, puis les passer sous l'eau froide et les essorer. Réserver. Couper en petits morceaux les légumes (sauf les fèves) et les faire revenir dans une cocotte pendant 5 minutes avec les lardons. Retirer du feu, ajouter les fèves, le bouillon et le bouquet garni et ajouter 2 litres d'eau. Faire bouillir puis cuire à feu doux pendant 50 minutes. Saler et poivrer. Retirer le bouquet garni et mixer. Passer la soupe au tamis fin pour retirer les peaux indigestes et désagréables en bouche des fèves.

Merci au Pôle Animation pour nous avoir communiqué la recette.

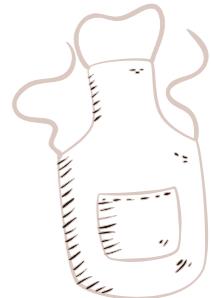


UN BEIGNET PAS COMME LES AUTRES : LA CROTTE

Ne vous fiez pas à ce nom un peu atypique, **cette recette bien de chez nous** est idéale pour se régaler en famille... Ces beignets, qu'on trouve parfois sous le nom de *crotte d'âne* dans d'autres régions, étaient distribués à l'occasion de Mardi Gras.

Pour une vingtaine de crottes

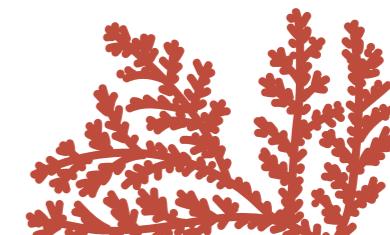
300 g de farine
3 œufs entiers
1 sachet de levure boulangère
20 cl de lait (+10 cl pour la levure)
2 sucres
1 pincée de sel
100 g de raisins secs



La recette

Faire lever la levure dans 10 cl de lait tiède avec 2 sucres. Dans un saladier, mettre la farine, le sel, les trois jaunes d'œufs, la levure et le lait. Bien mélanger le tout, ajouter les raisins secs et mélanger. Monter les blancs d'œufs en neige et les mélanger délicatement à la préparation. Laisser reposer la pâte, environ 1h30, recouverte d'un linge dans un endroit tempéré. Faire chauffer le bain d'huile. Y déposer des cuillerées de pâte et laisser doré de chaque côté. Déguster les « crottes » saupoudrées de sucre en poudre.

Merci à Pascaline Deroi pour avoir partagé sa recette.





PETITES ÉTIQUETTES DE NOËL

Découpez la double étiquette, pliez sur le milieu et assemblez les deux morceaux avec un peu de colle. Il ne vous reste plus qu'à perforez le trou et ajouter une ficelle et le tour est joué...Une jolie étiquette de Noël pour personnaliser vos cadeaux.

